Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20260408-26_04_08_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORET
Séance du 8 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à 20h35, le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE :	19
MEMBRES PRESENTS :	17 (16 pour le point n°1)
MEMBRES VOTANTS :	19 (18 pour le point n°1)

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, O. BELHADE, Y. PICARD, L. LEMARCHAND, Q. VIVIER. H. LE PICHON, J. ABGRALL, A. ANGER (à partir du point n°2), A. DESNÉ, A. DEVARIEUX, S. DOREL, G. GUINARD, F. LACOLLEY, H. LE BITTER, E. LIARD, L. LOYER, M-B. TIREAU formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents excusés : T. ANFRAY a donné pouvoir à H. LE PICHON
A. VAGNEUR a donné pouvoir à Y. HUAUMÉ
A. ANGER absent uniquement au point n°1
Secrétaire de séance : H. LE PICHON
Date de convocation : 2 avril 2026
Date d'affichage de la convocation : 3 avril 2026
Date de publication :9 avril 2026

N°26-04-08/10

Rapporteur Monsieur le Maire

DÉLÉGATION DU MAIRE

- Acceptation du devis V2L Environnement pour un montant de 3 924.00 € T.T.C. (Contrat annuel d'entretien du bac à graisse – Restaurant municipal)
- Acceptation du devis MF Elagage pour un montant de 1 896.00 € T.T.C. (Elagage de 4 chênes – Rue des 3 Pignons et cimetière)
- Acceptation du devis CONSULT'Enfance pour un montant de 4 378.00 € T.T.C. (Formation relative à la connaissance des besoins des enfants – Personnel périscolaire)

Pour extrait certifié
Conforme au Registre,

La secrétaire de séance
Hélène LE PICHON

Le Maire
Yann HUAUMÉ

